

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 05 MARS 2026**

Affiché le 06/03/2026

Séance du jeudi 05 mars 2026

Date de la convocation : 26/02/2026

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 16

Votants : 17/18

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Arlette ROBIN, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Eric THICKETT.

Pouvoirs : Mme Patricia LEPINE à M. Dominique MOREL
M. Gérard VILATTE à M. Patrick RAMOS

Absents : Mme Laury-Anne RAULT

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 29/01/2026.

Le procès-verbal de la séance du 29/01/2026 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 18 voix pour.

Distribution de l'état récapitulatif des indemnités versées aux élus en 2025

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Fourniture de panneaux et poteaux de signalisation auprès de la société TECHNICONCONTACT pour un montant de 511,68€ HT, 614,01€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec Mme POUVREAU pour un montant de 500,00€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec M. et Mme PARIS pour un montant de 500,00€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec Mme BOURRU pour un montant de 500,00€ TTC.
- Marquage au sol de la rue des Cygnes par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 2.763,23€ HT, 3.315,88€ TTC.
- Remplacement du candélabre SZ366 de la Grande rue de Grolleau par le SDEER17 pour un montant de 3.154,94€ HT, 3.785,93€ TTC.
- Acquisition d'un échafaudage pliant pour le CTM auprès de la société FOUSSIER pour un montant de 348,00€ HT, 417,60€ TTC.
- Travaux de peinture dans le logement du 3 rue des Ecoles par la société ATLANTIQUE MULTISERVICES pour un montant de 1.718,30€ TTC.
- Visite et ateliers des enfants du Centre de Loisirs au MUSÉE MARITIME DE LA ROCHELLE pour un montant de 60,00€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec M. et Mme BRIAND pour un montant de 500,00€ TTC.
- Concession de 30 ans pour un emplacement de 2m2 pour la famille ROUCHER pour un montant de 500,00€.
- Concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 30 ans avec Mme POITEVIN pour un montant de 750,00€ TTC.
- Achat de billets de bus pour le centre de loisirs auprès de YELO MOBILITÉS pour un montant de 110,00€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec M. ROUEDE pour un montant de 500,00€ TTC.

Délibération n°1 Compte Financier Unique 2025 Budgets Camping et Commune

Tableau de synthèse du Budget Annexe Camping :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
COMPTE DE GESTION ANNEXE CAMPING				
Investissement	29 213.33	0.00	0.00	29 213.33
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	29 213.33	0.00	0.00	29 213.33

Tableau de synthèse du Budget Commune :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat clôture Exercice 2024	-56 369,77€	1 333 148,57€	1 276 778,80€
Part affecté à l'Investissement	460 869,77€	- 460 869,77€	0,00€
Résultat des opérations 2025	-388 840,30€	250 453,86€	- 138 386,44€
Résultat à la clôture Exercice 2025	15 659,70€	1 122 732,66€	1 138 732,66€
Reprise résultat BA EPICERIE	0,00€	15 649,33€	15 649,33€
Résultat de l'exécution 2025	15 659,70€	1 138 381,99€	1 154 041,69€
Solde des restes à réaliser	- 453 000,00€	0,00€	- 453 000,00€
Résultat cumulé	- 437 340,30€	1 138 381,99€	701 041,69€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sous la présidence de M. François JOUANNAULT, délibérant sur le CFU, Mme le Maire étant sortie et n'ayant pas pris part au vote,

- Approuve les CFU 2025 des Budgets Camping et Commune de Salles sur Mer,
- Donne pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°2 Affectation des résultats 2025 des Budgets CAMPING et COMMUNE

BUDGET CAMPING

Résultat de Fonctionnement : 0.00 €

Excédent d'Investissement : 29 213.33 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 0.00 €

Section d'Investissement : 0.00 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 29 213.33 € en Investissement.

BUDGET COMMUNE

Excédent de Fonctionnement : 1 138 381.99 €

(dont reprise définitive excédent Budget Epicerie de 15 649.33€)

Excédent d'Investissement : 15 659.70 €

Déficit des restes à réaliser - 453 000.00 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 701 041.69 €

Section d'Investissement : 437 340.30 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de + 15 659.70 € en Investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les affectations telles que proposées.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°3 Taux d'imposition 2026

Madame le Maire propose de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2025 à savoir :

	Taux 2026
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	41.20%
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	67.24%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS)	11.90%
Pour mémoire taux de majoration de la THRS pour 2025	60%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les fixer comme ci-dessus ;
- D'autoriser Madame le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et la charger de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°4 Subventions et participations aux organismes et aux associations

Organismes / Associations	Montants
C.C.A.S.	8 800.00 €
<u>Aide sociale - 657363</u>	
<u>Associations – 65748</u>	
ADMR	150.00€
AFM Téléthon	100.00€
APF France Handicap	100.00€
Entraide et solidarité	400.00€
Association Française Sclérosés en plaque	100.00€
Association Visites Malades Etab. Hospitaliers	100.00€
Au Fil de Nos Mémoires	200.00€
Aytré Rugby	200.00€
Banque Alimentaire	200.00€
Club des Aînés Ruraux	200.00€
Collège André Malraux	1 225.10€
Croix Rouge Française	100.00€
Donneurs de Sang	100.00€
Duo Cani Infini 17	100.00€
En Salles	200.00€
France ADOT	100.00€
France Alzheimer	100.00€
Grains de Sel	200.00€
Jeunes Sapeurs Pompiers	200.00€
Ligue Contre le Cancer	100.00€
L'Ange Bleu du 17	100.00€
Les Peintres Sallésiens	200.00€
Planning Chat	100.00€
Prévention routière	150.00€
Restos du cœur	200.00€
Secours Catholique	200.00€
Secours Populaire	200.00€
Théâtre les 3 coups	60.00€
Un hôpital pour les enfants	100.00€
Végévie	100.00€
Réserve de Subvention	614.90€
Total	6 200.00€
Total	15 000.00€

Délibération adoptée à l'unanimité avec 12 voix pour, 3 abstentions et 3 non-participations au vote.

Délibération n°5 Budget Primitif 2026 du Budget Annexe Camping

- Section de Fonctionnement : 0.00 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
Total		0.00 €
Recettes		
Total		0.00 €

- **Section d'Investissement : 29 213.33 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
21	Immobilisations corporelles	29 213.33 €
Total		29 213.33 €
Recettes		
001	Excédent d'investissement reporté	29 213.33 €
Total		29 213.33 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les montants proposés ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°6 Budget Primitif 2026 de la Commune

- **Section de Fonctionnement : 2 703 041.69 €**

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	708 700.00 €
012	Charges de personnel	991 000.00 €
014	Atténuations de produits	8 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	108 800.00 €
66	Charges financières	36 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	12 000.00 €
68	Dotations aux amortissements	17 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	821 541.69 €
Total		2 703 041.69 €

Section de fonctionnement recettes

Chapitre	Désignation	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	701 041.69 €
70	Produits des services	194 500.00 €
731	Impositions directes	1 275 000.00 €
73	Impôts et taxes	116 000.00 €
74	Dotations	244 500.00 €
75	Autres produits de gestion courante	65 000.00 €
013	Atténuation de charges	107 000.00 €
Total		2 703 041.69 €

- **Section d'Investissement : 2 657 500.00 €**

Section d'Investissement dépenses

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI - 204	Attributions de compensation d'investissement	17 000.00 €
NI – 16	Emprunts	116 000.00 €
152 – 21	Développement économique	80 000.00 €
153 – 21	Environnement	25 000.00 €
154 – 21	Jeunesse, éducation	44 500.00 €
155 – 21	Services à la population, communication	10 000.00 €
156 – 21	Mobilité, sécurité	105 000.00 €
157 – 21	Bâtiments	740 000.00 €
158 – 21	Urbanisme	1 520 000.00 €
159 – 21	Culture, associations, sport	0.00 €
Total		2 657 500.00 €

Section d'Investissement recettes

Programme Chapitre	Désignation	Montants
001	Excédent d'Investissement	15 659.70 €
NI - 204	Attributions de compensation d'investissement	17 000.00 €
154 – 13	Jeunesse, éducation	80 000.00 €
157 – 13	Bâtiments	330 000.00 €
158 – 13	Urbanisme	705 000.00 €
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, TA, Affectation résultat)	688 298.61 €
021	Virement section Fonctionnement	821 541.69 €
Total		2 657 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les montants proposés ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour et 2 abstentions.

Délibération n°7 Travaux église – Demande de subvention Sauvegarde de l'Art Français et Fondation du Patrimoine

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- Valide le principe de la réfection d'une partie de la couverture de l'église, de l'escalier à vis ainsi que la façade du clocher fortifié.
- Donne son accord pour déposer le dossier préalable de demande de subvention auprès de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français et de la Fondation du Patrimoine.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°8 Donation à la Commune de la parcelle C246

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la donation de la parcelle C246 au profit de la Commune
- Confirme la prise en charge par la Commune de tous les frais liés à cette donation
- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal : vendredi 20/03/2026 : élection du Maire et des Adjoints
- Date prochaines manifestations :
 - o Cérémonie du 19 mars : jeudi 19 mars 2026 à 11h au Monument aux Morts
 - o Course cycliste : Dimanche 5 avril 2026 de 12h à 18h
 - o « Tous en scène », saison culturelle du Conservatoire et du Réseau des Ecoles de Musique et de Danse de la CDA, concert TOY PIANO : dimanche 26 avril 2026 à 17h à la salle des Fêtes
 - o Cérémonie du 08 mai : vendredi 08 mai 2026
 - o Election de la Rosière : vendredi 08 mai 2026
 - o Concert « Sans prétention » : samedi 16 mai 2026 à la Galerie
 - o Les foulées sallésiennes, course nature de 10km : dimanche 7 juin 2026
- Elections Municipales : 15/03/2026
- Point travaux rue de Bouteville
- Point acquisitions foncières